

Rambouillet, le 8 juillet 2019

Lettre de consultation transmise par mail

**Objet : Marché de prestation d'enseignement Expertise Paie & Audit Social**

**Procédure adaptée**

Madame, Monsieur,

La Chambre de Commerce et d'Industrie de région Paris Ile-de-France engage une consultation, conformément à l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics (ci-après « DMP »), en vue de la passation d'un marché passé selon une procédure adaptée pour les prestations désignées en objet.

Si cette consultation vous intéresse, nous vous invitons à remettre votre CV ainsi que votre proposition technique et financière selon le modèle joint à cette lettre, **au plus tard pour le lundi 22 juillet 2019.**

Votre offre devra être transmise par mail à **arbousquet@essym.fr** et **ccaboco@essym.fr**

**Critères de sélection des offres :**

L'examen des offres se fera au regard des critères définis et pondérés comme suit :

- Prix : 30% ;
- Valeur technique (70%), appréciée comme suit :
  - Expérience dans l'enseignement : 20%
  - Expérience professionnelle : 20%
  - Plan de cours : 20%
  - Intégration des outils pédagogiques numériques : 10%

**Formalités administratives avant l'attribution définitive du marché :**

A l'issue de l'examen des offres, le marché ne pourra être signé par la CCI Paris Ile-de-France qu'à la double condition que le candidat transmette les attestations et documents à remettre en application des articles 50 et 51 du DMP (certificats fiscaux et sociaux à jour).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Fabienne ROINJARD  
Adjointe au Directeur en charge de la Pédagogie



## 21\_Cahier des charges Expertise paie et audit social

### 1) Contexte et raison de la formation recherchée :

Les étudiants du diplôme **Responsable Pôle Paie et Social** sont des futurs experts de paie et d'audit social. Ils doivent être capables d'établir des paies avec une rapidité d'exécution, être capables de contrôler le travail de leur collaborateur éventuel.

Ils doivent être capables de réaliser un audit social et de mettre en exergue les dysfonctionnements, proposer des solutions aux clients pour améliorer sa performance.

### 2) Objectifs poursuivis :

*Compétences à acquérir :*

#### **Lot 1 : Expertise paie et audit social**

- Les étudiants du diplôme Responsable Pôle Paie et Social doivent être capables de produire et détecter des erreurs dans des bulletins de paie. Ils doivent avoir une bonne expertise de l'application du droit du travail et des conventions collectives de certains secteurs (Métallurgie, Bâtiment, Hôtellerie-restauration, SYNTEC, Nettoyage, gardiennage). Ils doivent être capables de garantir la bonne production des paies à leurs clients.
- Les étudiants doivent savoir conduire un audit social en réalisant un référentiel, en procédant aux enquêtes nécessaires à partir des documents repérés, analyser et restituer les résultats aux clients, en proposant des améliorations ou des actions correctives.

#### **Lot 2\_Réunions et Conseils de Classe**

- Les étudiants de l'ESSYM doivent prendre conscience de la progression dans l'acquisition de leurs connaissances, en mettant en place les plans d'actions associés ; les Conseils de Classe sont les instances permettant l'échange et l'observation de la trajectoire.

### **3) Résultats à atteindre :**

*A la fin de la formation, le niveau attendu sera :*

- Les étudiants du diplôme Responsable Pôle Paie et Social doivent être capables de :
  - répondre à une problématique d'entreprises concernant les paies,
  - conseiller le client interne ou externe dans son processus de gestion de la paie,
  - détecter des erreurs dans des bulletins de paie
  - appliquer les modifications liées aux changements de dispositions légales
  - réaliser toutes les opérations liées aux obligations légales, sociales et fiscales et créer des liens avec les différents organismes (Pôle emploi, caisse de retraites, Médecine du travail..)
  - établir un bilan social et restituer les résultats

### **4) Public concerné :**

*Etudiants / apprentis en formation :*

- Responsable Pôle Paie et Social

### **5) Condition de réalisation de la formation :**

*Effectif maximum de participants par session :*

- entre 20 et 30 apprenants

**Lot 1 : RPPS Rambouillet et Gennevilliers : 422 heures**

**Lot 2 : 77 heures**

### **6) Profil recherché :**

Consultant(e) ou intervenant(e) professionnel(le) diplômé(e) niveau Bac+4/5 avec une expérience professionnelle significative dans le domaine du présent cahier des charges.

**Rédacteur ESSYM : Fabienne ROINJARD**

**Date :**

**Signature**

